

ISSN 0242-603 X

Année 2009

Volume 27

*Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie*



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin de la
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société
pour l'année 2009**

Bureau

Président	Guillaume DECOCQ
Vice-Présidents	Jean-Paul LEGRAND, Gérard SULMONT, Pierre ROYER
Secrétaire	Jean-Christophe HAUGUEL
Secrétaires adjoints	Marie-Christine DEFRANCE, Michel SIMON
Trésorière	Cécile GAFFET
Trésorière adjointe	Sylvie CHAPLAIN
Bibliothécaire-Archiviste	Georges LEFEBVRE
Bibliothécaire adjointe	Dominique LEFEBVRE

Conseil d'Administration

Jacky BOCQUET, Olivier CARDON, Olivier CHABRERIE, Marcel DOUCHET, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Olivier PICHARD.

Présidents d'honneur	M. P.BULTEZ ; Jean-Roger WATTEZ
Vice-Président d'honneur	Marcel BON
<u>Rédaction du bulletin</u> :	Michel SIMON

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant août. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

Bibliothèque 2010

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés et empruntés sur rendez-vous au siège de la Société 14, place Vogel à Amiens. Renseignements auprès de Georges LEFEBVRE au 03.22.90.54.07

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin 2009

Individuel : 20 euros - Couple : 30 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 10 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :
Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS

EDITORIAL

2010 : ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE

Chaque année est désormais attachée à une grande cause. C'est ainsi que l'année 2010 a été déclarée « année internationale de la biodiversité » par l'assemblée générale de l'ONU. Face au constat alarmant de l'érosion accélérée du nombre d'espèces vivantes sur la planète (mille fois plus rapide que le taux « normal » d'extinction), consacrer une année à informer le grand public sur l'intérêt de ces espèces et les menaces qui pèsent sur elles peut paraître bien dérisoire... Pourtant, force est de constater que le terme même de « biodiversité », dont se sont largement emparés les médias –pas toujours à bon escient d'ailleurs– reste pour le moins obscur pour une part importante du grand public, qui peine à en restituer une définition pertinente. A force de martelage médiatique, à n'en pas douter, lorsqu'au 1^{er} janvier 2011 sera lancée une nouvelle grande cause, le mot sera imprimé de manière indélébile dans tous les esprits. C'est un premier pas. Mais à quoi cela servira-t-il si ce qu'il recouvre reste occulté ou, pire, si les menaces qui pèsent sur la biodiversité restent ignorées, voire contestées. Certains combats sont plus faciles à mener que d'autres. Par exemple, il est facile d'émouvoir sur le sort tragique de grands animaux, comme le panda ou l'orang-outang, menacés par la déforestation, ou autres rhinocéros gris ou tigre du Bengale, menacés par le braconnage. Il est déjà plus difficile de (faire) comprendre pourquoi un insecte peut à lui seul justifier la modification du tracé d'une autoroute ; quant à faire admettre que la conversion de certaines pelouses sèches en vignobles devrait être interdite en raison de la présence d'espèces végétales menacées, cela reste proche de la science-fiction...

La Société Linnéenne Nord-Picardie a plus que jamais sa place dans un tel contexte, puisque sa mission est précisément de faire connaître la diversité des espèces qui nous entourent. Aussi, participe-t-elle à cette année 2010 de la biodiversité pour aller à la rencontre du grand public et lui faire découvrir un monde insoupçonné : celui des champignons. Car il est des pans entiers de la biodiversité qui restent méconnus et la biodiversité fongique en est un exemple criant. Combien de personnes considèrent-elles encore que les champignons sont des plantes ? A peine 70 000 espèces ont été validement décrites pour un nombre estimé à plus d'un million ! Les espèces de champignons sont ainsi moins bien connues que les étoiles de la voie lactée ou que les gènes de nos cellules... Dans le cadre du partenariat engagé depuis quelques années avec Ombelliscience (ex-Phosphorescience) Picardie, la SLNP a décidé d'inscrire l'exposition mycologique bisannuelle d'Amiens au programme de la Fête de la Science, dédiée cette année à la biodiversité, pour lui donner un relief particulier. Pendant 3 jours, les 22, 23 et 24 octobre 2010, un ensemble de manifestations (conférence, excursion, exposition, etc.) sera organisé pour tenter de mieux faire connaître le monde magique des champignons au grand public, ou le faire redécouvrir, peut-être sous un autre angle, aux initiés.

Espérons que la SLNP saura, à cette occasion, susciter des vocations, attirer les jeunes vers notre Société et que, passée l'année 2010, le plus grand nombre restera sensibilisé à la biodiversité et à la nécessité de la sauvegarder. Il suffit parfois de quelques instants pour détruire ce que l'histoire de l'évolution a mis des millions d'années à façonner... il est de notre ressort, voire de notre responsabilité, de contribuer à alerter sur ce point. Comptant sur votre participation active à ces journées mycologiques, comme à l'ensemble de nos activités qui seront encore très riches et diversifiées cette année, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin 2009.

Guillaume DECOCQ
Président de la SLNP

Végétation et faune du réseau de mares et d'ornières du camp militaire de Sissonne (Aisne)

par **Adrien MESSEAN**,
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Place Ginkgo, Village Oasis, 80000 AMIENS

Introduction

L'activité militaire sur le camp, essentiellement du fait de manœuvres (chars de combat, ...) crée des habitats naturels de grand intérêt. La diversité des sols est assez élevée dans l'enceinte du camp militaire national de Sissonne (près de 6000 ha). La craie sénonienne et les sables thanétiens qui la recouvrent ne permettent pas la présence de points d'eau pérennes. Toutefois, des craies marneuses sont favorables à la création d'ornières et de mares temporaires. Ces milieux originaux, tous d'origine anthropique, permettent le développement d'une végétation caractéristique, ainsi que la présence d'espèces animales tout aussi originales telles les deux espèces de Branchiopodes, petits crustacés d'eau douce. Cet article permet de définir les différents types de milieux humides et les espèces qui y sont inféodées.

Le camp est toujours utilisé pour des exercices militaires et est interdit d'accès sauf autorisation nominative. Les autorités militaires, conscientes des enjeux écologiques exceptionnels de cet espace, ont signé une convention de conseil en gestion avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en 2005. C'est dans ce cadre conventionnel que le Conservatoire, en plus d'opérations de restauration/gestion écologique, a mené cette étude naturaliste.

1. Méthodologie et présentation du secteur d'étude.

Méthodologie

Les données permettant la réalisation de cet article ont été recueillies au cours de l'année 2008. L'accès au camp, strictement interdit au public, a été autorisé par l'autorité militaire en application de la convention de partenariat signée entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Défense.

Les inventaires amphibiens ont été effectués durant le printemps, les relevés de végétation et le suivi des branchiopodes durant l'été. L'intérêt écologique de ces habitats était connu (CSNP, 2006), mais nécessitait un diagnostic plus complet, comprenant la prise en compte des plantes vasculaires, des crustacés branchiopodes et des amphibiens. Ces recensements permettent de connaître la répartition des espèces sur le camp militaire de Sissonne et la localisation des principales mares et ornières d'intérêt écologique.

Les actions d'études et de préservation des milieux du camp militaire de Sissonne sont rendues possibles grâce au soutien financier du Conseil Général de l'Aisne, du Conseil Régional de Picardie, de l'Etat et de l'Europe.

Localisation et caractéristiques physiques

Le camp militaire de Sissonne se situe dans le Laonnois oriental, sur les communes de Sissonne, La Selve, Lappion, Nizy-le-Comte, La Malmaison, Amifontaine et Saint-Erme. Il

est situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Laon, à l'extrémité orientale de la Région Picardie. En bordure du Laonnois, au sein de la région naturelle de la plaine crayeuse champenoise, il repose sur la craie sénonienne, recouverte d'une façon variable par une couche de sable de Sissonne (BRGM, 1971).

Au delà des collines du Laonnois plus arrosées, ce secteur bénéficie d'un effet de « foehn » de pied de cuesta, et constitue l'une des zones les plus sèches de Picardie, avec moins de 600 mm de précipitations annuelles.

Nous pouvons souligner le caractère totalement anthropique des milieux en question dans cet article, ainsi que la colonisation, relativement rapide, de ce réseau par la flore et la faune depuis la 2^e guerre mondiale. En effet, le Camp a été créé par le décret du 29 août 1895, et fut inauguré le 17 juillet 1896 : il ne comptait alors que 622 ha. Après plusieurs expropriations successives, celui-ci n'atteint finalement sa taille actuelle qu'à la veille de la première guerre mondiale (WIKIPEDIA, 2009). La création anthropique de ces milieux humides temporaires, à partir de zones cultivées ou de savarts (parcours à moutons de la Champagne) avant leur acquisition par l'armée, puis leur colonisation naturelle s'est probablement effectuée en quelques dizaines d'années (développement motorisé de l'armement).

2. Les différents types de milieux étudiés.

Les ornières sur sol marneux, creusées en période pluvieuse par le passage des engins militaires, retiennent temporairement l'eau de pluie et de ruissellement pendant des périodes variables. La plupart de ces ornières et mares sont inondées durant l'hiver et le printemps et s'assèchent à partir du mois de juin. Les pluies de fin d'été et début d'automne permettent à nouveau leur remplissage. Une des caractéristiques des substrats marneux (craie plutôt argileuse) est de présenter une certaine imperméabilité une fois compactés.

La plupart de ces milieux se situent en zones ouvertes, non ou peu boisées, mais toujours à proximité de boisements (maximum à 150 m), sur des chemins fréquentés.

Ont été distingués quatre types de mares ou ornières temporaires :

1. Les mares de carrières

Une mare est présente sur le camp dans une dépression au sein d'une carrière de craie, une autre creusée en bord de chemin. Leur création fait suite aux prélèvements de craie (carrières de cran).

La végétation est quasi-inexistante, puisque uniquement pionnière, mais de grand intérêt patrimonial (*Limosella aquatica*, *Filago pyramidata*). Deux espèces très rares d'amphibiens typiques de milieux pionniers s'y reproduisent (*Bufo calamita*, *Pelodytes punctatus*).

2. Les mares semi-boisées

Leur origine provient de dépressions creusées pour recueillir les eaux de ruissellement des routes et chemins du camp.

Leur caractère ombragé limite la présence d'espèces végétales particulières. Certains amphibiens rares et menacés en Picardie et au-delà, apprécient toutefois cet habitat de petite

taille, comme plusieurs espèces de tritons, dont *Triturus cristatus*, et d'amphibiens tel *Pelodytes punctatus*.

3. Les ornières forestières

La plupart des ornières forestières ne sont plus empruntées par les engins (chemins déplacés). L'absence de passage les a rendues perméables, en conséquence l'eau n'est plus bien retenue en leur lit. Seules deux ornières étaient en eau au printemps, abritant de nombreux tritons (*T. helveticus*, *T. vulgaris*), ainsi que le très rare Pélodyte ponctué. La végétation est quasi-inexistante, du fait du couvert forestier, hormis quelques Characées dans les zones plus clairiérées.

4. Les ornières sur chemins découverts

Il s'agit de l'habitat d'eau temporaire le plus représenté sur le site et celui regroupant le plus d'espèces originales. Son intérêt patrimonial pour la faune et la flore est exceptionnel aux niveaux régional et national.

Un passage plus ou moins régulier des engins de combat lors des manœuvres sur le camp permet la création et l'entretien de ces milieux.

La faune et la flore observées dans ces ornières sont dites pionnières, puisque apparaissant sur un substrat minéral, quelques mois après la création de l'ornière. Il s'agit de milieux complètement ensoleillés.

Les espèces d'amphibiens observées régulièrement au sein de ces ornières sont les très rares Crapaud calamite (*Bufo calamita*) et Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), ce dernier constaté dans 80 % des ornières de ce type inventoriées au printemps, ainsi que le Triton crêté (*Triturus cristatus*).

Les Branchiopodes phyllopodes : ces crustacés (ordre *Anostraca*) de 1 à 3 cm de long sont présents dans certaines ornières du camp (potentiellement dans la plupart, les observations n'ayant pas été réalisées à la période optimale). Ces espèces sont microphages, se nourrissant à l'aide d'un courant d'eau provoqué par les mouvements incessants de leurs pattes de divers éléments organiques ou minéraux (THIERY, 1996).

Le Branchipe de Schaeffer (*Branchipus schaefferi*) est exceptionnel en Picardie (seule localité connue). Il s'agit d'une espèce plutôt méridionale et littorale (habitats plus communs dans ces zones). Sa présence dans le camp de Sissonne en fait la seule population du nord de la France avec celle de l'Alsace-Lorraine (DEFAYE *et al.*, 1998). Plusieurs ornières ont révélé sa présence.

Le Chirocéphale diaphane (*Chirocephalus diaphanus diaphanus*) est aussi une espèce exceptionnelle en Picardie et très rare en France. Plusieurs dizaines d'individus ont été observés.

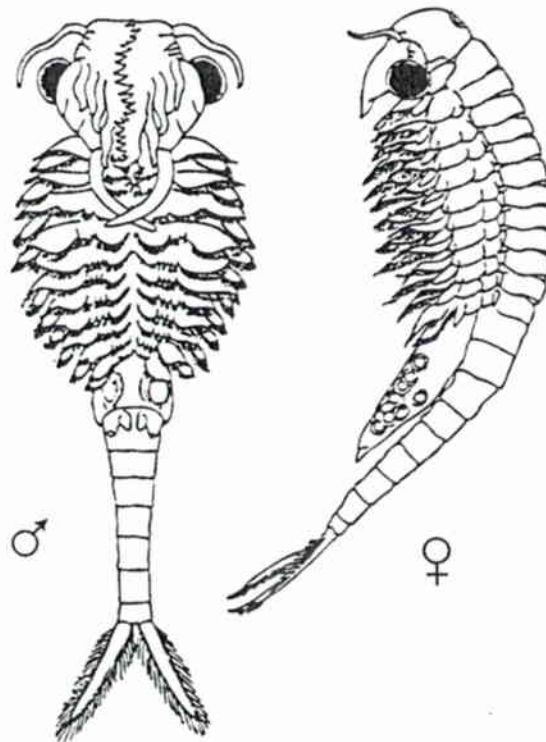


Fig. 1 : *Chirocephalus diaphanus* (D'après Alonso, 1996)

Le Pélodyte ponctué semble être un indicateur précieux à mettre en relation avec la présence des branchiopodes. Sur le camp militaire de Sissonne, il a été constaté que les ornières à Pélodyte ponctué sans végétation ou seulement avec *Limosella aquatica* abritent au moins une des deux espèces de Branchiopode.

On peut d'ailleurs souligner qu'en moyenne vallée de l'Oise, située à quelques dizaines de kilomètres du camp de Sissonne, quelques ornières de chemins inondables sont aussi connues pour abriter la Limoselle aquatique, le Branchiophage de Shaeffer et le Pélodyte ponctué, même si ces espèces ne sont pas forcément ensemble dans les ornières (BOCA F. et FRANCOIS R., comm. pers.).

La végétation des ornières temporaires

Une flore pionnière s'installe aux mois de juillet et août dans le lit et les marges de ces ornières exondées. Cette végétation provisoire, estivale est caractéristique et exceptionnelle pour la Picardie.

L'ornière se compose d'une végétation de pionnières riches en annuelles et hygrophiles.

Le haut de l'ornière se compose d'un groupement défini comme le *Centaureo pulchelli-Filaginetum pyramidatae* Royer *et al.* 2006, végétation des petites dépressions exondées sur craie durcie des chemins et carrières. (ROYER *et al.*, 2006).

Les espèces les plus communément relevées sont *Bidens tripartita*, *Filago pyramidata*, *Alisma lanceolatum*, *Gnaphalium uliginosum*, *Limosella aquatica*, *Lythrum hyssopifolia*, *Rorippa sylvestris*, *Centaureum pulchellum*.

La Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*) et la Salicaire à feuilles d'hyssope (*Lythrum hyssopifolia*) sont deux espèces exceptionnelles et menacées d'extinction en Picardie. Leurs effectifs sont importants, dépassant les 150 pieds pour la première citée et les 300 pieds pour la seconde. La Cotonnière pyramidale (*Filago pyramidata*), très rare et vulnérable en Picardie, s'exprime par une présence très importante sur l'ensemble du camp.

Certaines ornières accueillent aussi des Characées (*Chara* sp.), lorsque le passage des engins n'est pas trop régulier.

3. Conclusion

Le réseau de mares et ornières temporaires du camp militaire de Sissonne recèle un patrimoine biologique exceptionnel, d'enjeu national, reconnu depuis de nombreuses années (BARDET, 1997).

Le nord du camp de Sissonne est le plus riche en ornières et mares à patrimoine naturel élevé. Le substrat marneux y est bien sûr pour beaucoup, mais c'est surtout l'activité des manœuvres de ces dernières années qui a permis la création des ornières. Le sud de la route de la Selve – Sissonne, a vu ses mares et ornières peu à peu délaissées en 2008, d'où une régression de ces milieux dans ce secteur.

Les populations observées de Pélodyte ponctué et de Calamite comptent parmi les plus importantes de l'intérieur des terres en Picardie. Les populations de crustacés Branchiopodes sont exceptionnelles pour le nord du pays et remarquables à l'échelle nationale.

Les activités militaires qui ont été développées sur le camp de Sissonne ont donc été globalement favorables à la conservation d'habitats naturels de grand intérêt patrimonial. Car même si ponctuellement le passage des engins peut causer un impact sur certaines populations d'espèces, notamment d'amphibiens, il y a aujourd'hui un équilibre entre cet impact négatif et la création de nouveaux milieux favorables à ces espèces. C'est ce jeu d'équilibre entre fréquence des perturbations et absence prolongée de passages en certains secteurs qui doit être maintenu à l'échelle du camp pour la conservation de ce patrimoine. Les successions passages/abandon en des lieux (chemins) différents génèrent ainsi une dynamique de l'occupation spatiale des populations notamment d'amphibiens et de branchiopodes et permet le développement de différents types d'ornières et de successions végétales. Ce fonctionnement lié à la fréquence des perturbations est notamment rendu ici possible en raison de la présence d'un réseau fonctionnel de mares réparti sur de vastes surfaces de grande qualité écologique. On remarquera par exemple que la présence de boisements à proximité des mares temporaires est avantageuse pour les populations d'amphibiens, notamment pour le Triton crêté.

Il est donc important d'avoir cela en tête ; dans d'autres contextes que le camp de Sissonne, ces perturbations pourraient en effet mettre en péril certains milieux ou populations.

Remerciements

Je tiens à remercier les autorités militaires qui nous permettent grâce à de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Ministère de la Défense, l'accès aux milieux naturels dans l'enceinte du camp militaire national de Sissonne.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes collègues du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour leur relecture et corrections : David FRIMIN, Rémi FRANCOIS et Christophe ANANIE, ainsi qu'à Jean-Christophe HAUGUEL (Conservatoire Botanique National de Bailleul).

Bibliographie

- BARDET O., 1997. Fiche ZNIEFF n°220013426 Camp militaire de Sissonne. Conservatoire des espaces naturels de Picardie. DREAL Picardie.
- BOURNÉRIAS M., ARNAL G., BOCK C., 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin, Paris. 639 p.
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), 1971. Carte Géologique au 1/50000 (2^{ème} édition) + notice explicative. Editions du BRGM Orléans.
- Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul, 2004 - Liste systématique commentée de la Flore vasculaire de Picardie.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie/Station Internationale de Phytosociologie de Bailleul, 1990. Inventaire ZNIEFF Picardie, Synthèse générale. 154 p.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie (CSNP) (BOCA F., DAS GRACAS E., FRIMIN D.), 2006 – Convention relative au Camp militaire de Sissonne, Rapport d'activité 2005 – Préconisations d'actions pour la prise en compte du patrimoine naturel du Camp national de Sissonne – programme 2006-2010.
- Institut Géographique National, 1993 - Carte topographique n°: 2710 est – Sissonne.
- LAMBINON (J.), DE LANGHE (J.-E.), DELVOSALLE (S.), DUVIGNEAUD (J.) 2004 - Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. du Luxembourg, du Nord de la France et des Régions Voisines. 5^{ème} ed. Patrimoine du Jardin botanique de Belgique. Meise.
- PICARDIE NATURE, 2000. Atlas régional des amphibiens et reptiles
- ROYER JM. *et al.*, 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Numéro spécial 25, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest. Saint Sulpice-de-Royan. 394 p.
- DEFAYE D., RABET N., THIERY A., 1998. Atlas et bibliographie des crustacés branchiopodes (*Anostraca*, *Notostraca*, *Spinicaudata*) de France métropolitaine. MNHN, Paris.
- NÖLLERT A. et C., 2003. Guide des Amphibiens d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris. 382 p.
- NOURISSON M., THIERY A., 1988. Crustacés branchiopodes (Anostracés, Notostracés, Conchostracés). *Extrait du Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 57^{ème} année, n°3 et 4
- WIKIPEDIA, 2009, Fiche Camp de Sissonne. Site internet : wikipedia.org



¹ NDLR : Les frises sont extraites de la première flore du botaniste italien Caroli ALLIONII de 1755. Elle est intitulée : *Rariorum Pedemontii Stirpium*

***Cyperus flavescens* L. en Picardie : chorologie, raréfaction, habitats, dissémination et mesures conservatoires**

par Rémi FRANÇOIS & Jean-Christophe HAUGUEL

Conservatoire Botanique National de Bailleul, Hameau de Haendries, 59270 Bailleul.

r.francois@cbnbl.org ; jc.hauguel@cbnbl.org

Introduction

Espèce subcosmopolite, surtout représentée dans les pays chauds, *Cyperus flavescens* L. (= *Pycreus flavescens* (L.) P. Beauv. ex Rchb.) apparaît en raréfaction constante depuis des décennies dans toute la France. La Picardie n'échappe pas à cette tendance d'écroulement des populations. Toutefois, notre région abrite encore quelques populations dans la Somme et l'Aisne, dont certaines atteignent plusieurs centaines de pieds fleuris les meilleures années. La responsabilité de la Picardie est donc particulièrement élevée pour ce taxon devenu très rare ailleurs dans le nord-ouest de l'Hexagone et de l'Europe.

Nous faisons le point sur les populations revues ces dernières années, les stations disparues, les habitats et l'efficacité des mesures de protection et gestion mises en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur plusieurs sites.

Nomenclature utilisée : LAMBINON J., DELVOSALLE L. & DUVIGNEAUD J. 2004.- Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines- Cinquième édition, CXXXp + 1092 p.

1 - Répartition de *Cyperus flavescens*

1.1 - Statut en France et dans les autres régions

Ce taxon est considéré comme disparu du Nord-Pas de Calais (TOUSSAINT, 2005a), Haute-Normandie (HOUSSET, 2007), Ile-de-France (à confirmer dans le Val d'Oise, d'après le site internet Tela botanica). En Champagne-Ardennes, il n'était signalé récemment que de Haute-Marne, nul ou à retrouver ailleurs (Tela botanica). Les informations présentes sur le site Tela botanica mentionnent comme répartition nationale : « France : lieux sablonneux humides ou fangeux dans toute la France et la Corse ». L'atlas floristique de Bourgogne (BARDET & al., 2008) mentionne 6 observations récentes et considère cette espèce comme « en voie de disparition ». Enfin en Auvergne (ANTONETTI & al., 2006), 4 observations récentes sont mentionnées.

En Basse-Normandie, une seule station est connue sur les grèves d'un étang de l'Orne (PROVOST, 1993), mais l'espèce n'est pas reprise dans le guide de la Flore rare et menacée de Basse-Normandie (ZAMBETTAKIS & PROVOST, 2009). D'après PROVOST (1993) l'espèce a subi une raréfaction de 94 % des mailles depuis 1930. L'espèce est considérée comme prioritaire dans la Liste Rouge Armoricaire. Elle est mentionnée comme « pionnière des milieux humides, des sols sablonneux ou tourbeux. »

En Franche-Comté, l'espèce était considérée comme non revue depuis 1979 (FERREZ & PROST, 2001) jusqu'à ce que l'un de nous (JCH) la redécouvre en compagnie de Yorick FERREZ au début des années 2000 en plaine de Saône.

En Picardie, l'espèce est considérée comme exceptionnelle et gravement menacée de disparition (TOUSSAINT & al., 2005b).